

Séance plénière du 8 février 2024
Discours d'ouverture du Président du Conseil départemental

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Avant de commencer nos travaux, je voudrais que nous observions une minute de silence pour rendre hommage à notre collègue Louis LE PENSEC. Chacun sait le rôle qu'il a joué au plan national, mais aussi dans le Finistère, et jusqu'au sein de notre assemblée au sein de laquelle il a siégé pendant 32 ans de 1976 à 2008.

Mais au-delà des responsabilités qui ont été occupées par Louis LE PENSEC, je veux aussi dire qu'il a incarné une manière de faire de la politique que beaucoup de gens, j'en fais partie, regrettent de voir disparaître. Une politique respectueuse des adversaires et des convictions d'autrui ; une politique où les grandes idées primaient sur les petites phrases ; une politique dans laquelle l'action publique n'était pas devenue une guerre de tranchée et où les mots de compétence, de dignité et d'honneur avaient encore un sens.

Je passe la parole à notre collègue Bernard PELLETIER qui va dire quelques mots, avant que nous observions cette minute de silence.

1. La situation économique du Finistère

Mesdames et Messieurs, chers collègues, j'ouvrirai cette séance en évoquant la situation économique de notre département.

Vous connaissez notre diagnostic : l'économie finistérienne va bien en apparence quand on regarde le taux de chômage et les créations d'entreprises, mais elle est en réalité très fragile, parce que les secteurs qui forment le cœur de sa production (la pêche, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, le bâtiment) réalisent des marges faibles qui les rendent vulnérables aux crises.

La pêche et l'agriculture sont essentielles pour le Finistère. Or elles connaissent des difficultés profondes, qui s'aggravent de crise en crise. Chacun en connaît les causes : des prix de vente trop faibles qui ne rémunèrent pas le travail, une concurrence déloyale face à des pays qui pratiquent le dumping social et environnemental, des charges trop lourdes aux plans fiscal et réglementaire,

enfin des attaques incessantes contre des professions qui devraient, au contraire, être montrées en exemple.

L'agriculture et la pêche sont pourtant des filières d'avenir. Elles créent des dizaines de milliers d'emplois dans le Finistère. Elles possèdent des savoir-faire essentiels qui contribuent à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments, elles participent à la souveraineté alimentaire de notre pays que chacun dit vouloir rétablir, enfin, et je crois que cela doit être dit avec beaucoup de force, elles sont les plus écologiques du monde – et je crois que cela doit être dit avec beaucoup de force.

Elles sont les plus écologiques du monde, quand on les compare à toutes leurs concurrentes. Qui contestera que la pêche bretonne est la plus exigeante, elle qui est encadrée par des quotas et qui travaille, seule au monde, sur la sélectivité de ses engins de pêche ? Qui contestera que l'agriculture bretonne est 100 fois plus exigeante que ses concurrentes d'Amérique, d'Europe de l'Est ou d'Afrique du nord ? Pourtant, tout est fait pour réduire la production bretonne, et augmenter nos importations au bilan carbone désastreux. Allez comprendre !

Face à ces difficultés, le Département agit et prend des initiatives.

En faveur de la pêche, nous avons pris l'initiative d'une vaste mobilisation des élus et des professionnels, qui se poursuit et qui a obtenu de premiers résultats – je pense au soutien à hauteur de 33 centimes par litre de gazole. Nous cherchons aussi à répondre à la crise par l'investissement dans les ports de Cornouaille pour offrir des infrastructures compétitives à nos pêcheurs, et par la baisse des taxes pour rendre de l'oxygène à la filière, quitte à creuser les déficits d'exploitation au Syndicat Mixte des Ports de Pêche-Plaisance en Cornouaille.

En faveur de l'agriculture, nous présentons aujourd'hui un plan qui donnera un cadre à notre action et amplifiera notre soutien à la filière.

Au travers de ce plan, le Département veut d'abord envoyer un message politique de soutien à une profession qui travaille dur, porte de belles valeurs, a complètement changé ses modes de production pour les rendre plus durables et qui compte si lourd dans l'économie de notre département.

Ce plan qui est doté de 20 M€ sur la période 2024-2028, est structuré autour de 2 objectifs : soutenir les agriculteurs et accompagner les transitions.

Soutenir les agriculteurs, c'est d'abord encourager le vivre ensemble par une charte de bon voisinage pour limiter les conflits qui naissent de l'installation en milieu rural de nouveaux arrivants ; c'est maintenir le lien entre une société Finistérienne qui a profondément changé et le monde agricole en proposant à tous les élèves de 4^e de visiter une exploitation au cours de leur scolarité ; c'est favoriser le renouvellement des générations en renforçant notre soutien aux jeunes agriculteurs ; c'est soutenir les agriculteurs en difficulté ou confrontés à des crises exceptionnelles ; c'est favoriser la compétitivité de la filière en finançant des structures essentielles comme LABOCEA ou l'abattoir du Faou.

Accompagner les transitions, c'est permettre le développement de filières locales, notamment par une aide à l'investissement pour la transformation et la vente à la ferme ; c'est favoriser l'innovation, la recherche et l'investissement pour développer une agriculture performante au plan environnemental. Bref, c'est encourager une transition fondée sur la science et la raison, plutôt que sur les rumeurs et l'émotion.

2. Les politiques sociales

Nous aurons également à nous prononcer aujourd'hui sur un rapport très important dans le champ social, qui porte sur le RSA. Très important sur le plan budgétaire parce que notre compétence insertion pèse pour près de 120 M€ dans le budget départemental. Très importante également sur le plan de notre responsabilité en direction des usagers du service public, et je pense tout autant aux personnes précaires qui ne trouvent pas de travail, qu'aux entreprises qui n'arrivent pas à recruter. Aux uns comme aux autres, nous devons un service public plus efficace.

Avant qu'il ne soit présenté en détail, je voudrais d'abord **exprimer deux convictions à portée générale** qui structurent ce plan.

La première conviction, c'est que le travail émancipe. Il apporte à ceux qui y accèdent un salaire, une intégration sociale, une forme de dignité aussi. L'enseignement qu'il faut tirer de cette conviction, c'est que la mission de notre collectivité est de tout mettre en œuvre pour rapprocher les allocataires du travail.

Notre seconde conviction est que les notions d'objectifs qu'on fixe, de résultats qu'on évalue, d'efficacité qu'on renforce sont les alliées des plus vulnérables. Comme nous l'avons montré avec l'amélioration des délais de la MDPH, la performance du service public est une exigence morale qui nous permettra d'être plus efficaces au service des plus faibles, loin des postures idéologiques. J'ajoute que c'est aussi cette notion d'efficacité qui préside à la réforme portée au plan national dite de la « retenue à la source » et qui permettra de réduire considérablement le taux de non recours au RSA.

Après ces deux grandes convictions qui structurent notre action, je veux aussi partager avec vous **trois constats que nous avons faits**, et qui nous ont convaincus qu'il nous fallait complètement modifier notre politique d'insertion.

Premier constat le nombre de solutions d'accompagnement proposées était largement insuffisant par rapport au nombre d'allocataires : l'ensemble des solutions proposées par le Département et ses partenaires représentait 17 % des allocataires en 2021 ! Si on y ajoute l'accompagnement proposé par Pôle emploi, nous avons une solution pour 31% des allocataires seulement, c'est-à-dire qu'en 2021, nous n'avions aucune solution d'accompagnement – j'insiste : aucune solution d'accompagnement pour 69% des allocataires. Nous avons, j'y reviendrai, considérablement réduit ce taux. **Deuxième constat**, les allocataires qui s'inscrivaient au RSA n'étaient jamais reçus physiquement par le Département lors de leur orientation. C'était un algorithme qui décidait du dispositif d'insertion vers lequel l'allocataire serait dirigé, quand il y avait une place disponible. Concrètement, un Finistérien s'inscrivait au RSA, et à partir de là, il ne se passait rien pour lui. Depuis janvier 2024, tous les allocataires, et j'insiste, tous les nouveaux allocataires, sont reçus et orientés dans le mois qui suit leur inscription au RSA. **Troisième constat**, les résultats des structures d'insertion n'étaient pas évalués, de sorte que personne n'était capable de dire les dispositifs qui fonctionnaient et qui devaient être étendus, et ceux qui ne fonctionnaient pas et qui devaient être arrêtés.

Nous avons donc décidé de complètement renverser la vapeur. **Depuis 2 ans, ce plan a produit des résultats puisque nous avons réduit le nombre d'allocataires de 18 000 à 16 000.** C'est bien, mais nous devons et nous pouvons faire mieux. Nous voulons accentuer cette dynamique pour réduire le nombre d'allocataires à 15 000 fin 2024, alors même que le marché de l'emploi sera beaucoup plus difficile.

Pour accélérer ce retour à l'emploi, nous voulons, je l'ai dit, que **100% des nouveaux allocataires soient reçus dans le mois qui suit leur inscription au RSA** – nous avons créé 14 postes de conseillers RSA pour y parvenir. Nous voulons **plus de coachs en interne comme en externe**, au sein de Pôle emploi par exemple où plusieurs centaines de places supplémentaires seront disponibles en 2024 pour l'accompagnement renforcé des allocataires RSA. **Nous augmentons significativement le nombre de solutions d'accompagnement** pour tous les types de publics. En 2 ans, nous aurons ainsi créé près de 2 000 places d'accompagnement supplémentaires, en les portant de 3 000 à 5 000, en mettant l'accent sur les dispositifs les plus efficaces.

Tout ce plan départemental sera cofinancé et accéléré par l'expérimentation France Travail à laquelle le Département a candidaté et pour laquelle je vous annonce aujourd'hui officiellement que nous avons été retenus.

Au total, en amplifiant la dynamique de notre plan RSA avec des actions supplémentaires, en mobilisant tous les moyens disponibles avec France Travail au plan national ou au plan local, en modifiant complètement notre organisation interne, et je salue chaleureusement les agents de la direction de l'insertion (DEIL) et des directions territoriales d'action sociale (DTAS) qui y sont impliqués, nous rendrons le service public de l'insertion plus efficace.

Si nous y parvenons, nous aurons non seulement consolidé cette « société du travail » qui est constitutive de l'identité du Finistère, mais nous aurons surtout permis à plusieurs centaines de familles de revenir au travail c'est-à-dire d'accéder au salaire et à l'intégration sociale auxquels donne accès le travail.

3. Les politiques dans le champ du cadre de vie

Avec l'économie et l'action sociale, la préservation du cadre de vie est le troisième grand bloc de compétences du Département. Nous aurons l'occasion d'en débattre aujourd'hui au travers de trois rapports qui traitent respectivement de notre **plan vélo**, puis du **sport** et enfin de la **culture** en faisant un bilan de la candidature que nous avons lancée il y a deux ans des enclos paroissiaux à l'UNESCO.

Vous le savez, notre politique en matière d'environnement est une politique fondée sur l'action plutôt que sur l'incantation. Ce qui nous intéresse, ce sont les

500 000 arbres qu'on plante, les tonnes de CO2 qu'on économise en rénovant nos bâtiments, et les pistes cyclables ou les aires de covoiturage que l'on déploie.

L'un des axes de la politique environnementale que nous portons et que nous avons présentée lors de la séance plénière d'octobre, comme chaque année, porte sur la réduction de l'empreinte environnementale des mobilités. **Le plan vélo que nous présentons aujourd'hui constitue un volet central de cette stratégie.**

Depuis le début du mandat, nous avons accéléré fortement notre investissement dans les pistes cyclables. Sur la période 2022–2028, l'objectif du Plan vélo est de réaliser 30 M€ d'investissements : 20 M€ en maîtrise d'ouvrage départementale et 10 M€ en subventions dans le cadre du Pacte Finistère 2030. Si nous y parvenons, cela représentera une multiplication par 8 de l'effort financier du Département. Sur la seule année 2023, en crédits de paiements, nous aurons engagé 4,3 M€, c'est-à-dire davantage que sur la totalité du plan vélo du mandat précédent.

L'objectif de ce plan est de mettre en place un maillage structurant, une armature sur laquelle pourront se greffer les initiatives des communes et des EPCI avec lesquels nous avons échangé pendant un an pour parvenir à la copie que nous présentons aujourd'hui. La carte des voiries qui seront réalisées en maîtrise d'ouvrage départementale vise la réalisation ou la réfection de 550 km de pistes cyclables sur les 10 prochaines années, et pèsera au total, en maîtrise d'ouvrage départementale et sur les dix ans qui viennent, une cinquantaine de millions d'euros.

C'est également pour préserver la qualité de vie dans le Département que nous avons mis en œuvre une politique sportive très active.

Facteur de santé et de bien-être, élément du lien social et du dynamisme des territoires, moyen de transmettre aussi des valeurs aux plus jeunes, le sport occupe une place centrale dans la vie des Finistériens. Nous voulons faire en sorte qu'ils soient toujours plus nombreux à pouvoir y accéder, parce que les clubs se porteront bien, parce que les infrastructures le permettront, et parce que de grands événements donneront de l'ampleur à la dynamique sportive.

Aujourd'hui, nos clubs qui rassemblent plus de 220 000 licenciés, ne fonctionneraient pas sans l'engagement bénévole de leurs dirigeants. **Cet**

engagement doit être encouragé et soutenu. Après le grand succès des 2 premières campagnes de l'aide aux clubs, nous renouvelons en 2024 ce dispositif de 5 euros par licencié. C'est une manière pour nous de soutenir le travail de ces milliers de bénévoles qui nous disent de manière unanime combien cette aide leur est précieuse.

La communauté des sportifs et des bénévoles pourra en 2024 se souder autour d'un **événement emblématique et fédérateur : les Jeux Olympiques et Paralympiques et en particulier le passage de la flamme dans notre département.** De Port-la-Forêt à Brest en passant par Quimper, la Torche, Plougastel-Daoulas, la pointe du Raz et les Monts d'Arrée, le 7 juin sera un moment de communion autour des valeurs du sport et de mise en lumière du patrimoine finistérien et du dynamisme de notre tissu associatif, culturel et sportif. Outre les porteurs de la flamme que nous avons désignés pour représenter la diversité du monde sportif finistérien, nous mettrons aussi à l'honneur nos agents qui formeront une haie d'honneur à l'arrivée de la flamme à Brest.

Je parlais de mise en lumière du Finistère. C'est un des objectifs que porte le processus de **classement des enclos paroissiaux au patrimoine mondial de l'UNESCO**, qui fait l'objet d'un rapport qui sera présenté en fin de matinée. Ce projet que nous avons lancé il y a deux ans jour pour jour vise à la fois à mieux connaître, valoriser et transmettre ce patrimoine architectural majeur que constituent les enclos, à développer un tourisme culturel des quatre saisons en Bretagne intérieure, et enfin à consacrer la valeur unique du patrimoine culturel breton, puisque la Bretagne n'avait pas de site majeur inscrit à ce jour au patrimoine mondial. Une injustice que nous devons corriger !

La mission confiée à l'ancien ministre de la Culture Jean-Jacques AILLAGON a permis de constituer un dossier de candidature extrêmement solide au terme de deux ans de travail acharné. Elle a associé un très grand nombre d'acteurs dans les communes concernées, je n'en dis pas plus puisque Jean-Jacques AILLAGON viendra lui-même présenter le travail qu'il a conduit jusqu'à présent au nom du Conseil départemental.

Puisque j'évoque le sujet de notre cadre de vie, vous savez, mes chers collègues, le rôle que jouent l'école et l'excellence scolaire dans le cadre de vie privilégié qui est le nôtre, **je voudrais exprimer ce matin, publiquement, ma vive préoccupation face à l'ampleur des fermetures de classes dans le Finistère, et**

concernant la répartition des effectifs d'enseignant en Bretagne. Chacun connaît la fracture démographique bretonne entre l'est et l'ouest de notre région, je voudrais dire, comme j'ai eu l'occasion de le faire par ailleurs dans diverses réunions de travail, que ces dynamiques doivent être corrigées de manière volontariste par les pouvoirs publics, et non pas accompagnées au fil de l'eau par eux.

4. Le budget du département pour 2024

Nous devons enfin voter notre budget pour l'année 2024. Je vous l'ai dit lors de la séance plénière du 14 décembre, la situation financière de notre collectivité reste fragile, elle est même de plus en plus fragile, mais cela ne doit surtout pas nous empêcher d'investir.

L'équation est la suivante : entre 2022 et 2024, nos dépenses de fonctionnement ont augmenté de 72 M€ tandis que nos recettes ont diminué de 14 M€. Cet effet ciseau de 86 M€ est absolument sans précédent dans l'histoire de notre collectivité.

La baisse de nos recettes est liée à l'effondrement des droits de mutation que nous avons anticipé, et qui auront diminué de 40 M€ en deux ans.

Les 72 M€ de dépenses supplémentaires peuvent être attribués pour l'essentiel, une cinquantaine de millions d'euros, aux dépenses sociales, en particulier vous le savez en lien avec les dépenses liées au Ségur, mais aussi de nos plans d'action pour le handicap, l'enfance et les personnes âgées. Le solde vient pour 10 M€ environ au surcoût de l'électricité, et pour 10 M€ de l'augmentation de la masse salariale du Département qui provient non pas d'une augmentation des effectifs mais d'une augmentation des salaires.

Notre situation est donc fragile. Mais cette fragilité ne doit en aucun cas nous conduire à couper dans nos investissements ou à mettre le Département en retrait, au moment même où les Finistériens attendent que nous agissions pour faire face aux crises.

Après avoir battu un record d'investissement en 2023 à près de 124 M€, tel que ce sera présenté au compte administratif, nous proposons de battre à nouveau ce record en votant un budget à 144 M€ pour 2024. A la fois pour rattraper notre retard d'investissement dans les collèges, les pistes cyclables et les routes, mais aussi pour réduire l'empreinte carbone de nos bâtiments, construire plus de

logements pour répondre à la crise et soutenir l'investissement des communes ! Et puis encore, nous l'assumons complètement, pour donner du travail aux entreprises finistériennes – dans le strict respect de la loi – dans le cadre d'une politique d'achat plus responsable, nous y reviendrons au moment du vote du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

Pour financer cet effort d'investissement sans précédent, contra-cyclique, nous utiliserons les droits de mutation que nous avons mis en réserve ainsi que notre capacité d'endettement. La gestion rigoureuse qui était la notre depuis 2 ans a permis de diminuer la dette à près de 200 M€ : nous disposons ainsi de moyens pour financer notre investissement et moderniser nos infrastructures.

Pour financer cette équation insoluble, ces charges nouvelles et toutes les actions volontaristes que j'ai mentionnées, pour faire face à la baisse de nos recettes tout en continuant à investir, il nous faudra également continuer à réaliser des **économies très importantes** qui seront aussitôt réinjectées dans le service public. Ces efforts seront poursuivis.

Je voudrais enfin insister sur **la nouveauté de ce budget 2024 : la présentation d'un budget vert.** Les dépenses de la collectivité ont été analysées au regard des 6 objectifs qui structurent notre politique environnementale. Ce budget vert qui est une première copie et a vocation à s'améliorer dans le temps va nous permettre de suivre année après année l'impact environnemental de notre action commune, ainsi que son évolution.

Voilà, mes chers collègues, le programme de nos travaux aujourd'hui. Tous ces rapports dont nous allons débattre sont importants.

Ils définissent **les principes d'action d'un Département qui refuse de se laisser bouculer par les crises**, qui prend les devants pour les affronter et chercher des solutions. L'action d'un Département qui ne croit pas à la fatalité : nous ne croyons pas qu'il existe une fatalité du déclin de la pêche ou de l'agriculture ; nous ne croyons pas qu'il existe une fatalité de la pauvreté et du chômage ; nous ne croyons pas qu'il existe une fatalité de la baisse du bénévolat dans le champ sportif ; nous ne croyons pas qu'il existe une fatalité budgétaire qui imposerait de réduire nos investissements quitte à accentuer la crise.

Au contraire. Nous croyons que quand les temps sont durs et que nos concitoyens sont confrontés à des difficultés, le service public doit redoubler d'efforts pour être plus efficace et incarner un pôle de stabilité et de confiance.

Je vous remercie et j'ouvre les débats.